

**S'UNIR
DANS
L'ACTION**

Bilan 2022-2023

**Plan concerté montréalais
en itinérance 2021-2026**



santemontréal.qc.ca/itinérance

Québec 

Bilan 2022-2023

Plan concerté montréalais en itinérance

Le Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 (dit Plan concerté), par sa vision intégrée et concertée de santé urbaine, vise à prévenir les trajectoires qui mènent à une situation d'itinérance et à accompagner les personnes qui s'y trouvent vers la stabilisation de leur situation résidentielle, financière, socioprofessionnelle, juridique et de santé, en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations.

Lancé officiellement en octobre 2022, le Plan concerté comprend 24 objectifs phares déclinés en 61 moyens structurants qui sont déployés dans six (6) axes d'intervention privilégiés :

- AXE Transversal – Conditions de réussite
- AXE Hébergement-logement
- AXE Santé et service sociaux
- AXE Cohabitation sociale et enjeux de judiciarisation
- AXE Éducation, insertion et revenu
- AXE Vers un chez-soi

Afin de mesurer l'avancement des travaux du Plan concerté, la coordination régionale a élaboré différents outils de suivi, dont un tableau de bord, qui permet de constater l'avancement annuel et quinquennal des indicateurs de lutte à l'itinérance qui sont inclus dans les axes. Ce document présente le bilan de l'avancement des travaux pour l'an deux (2) du Plan concerté, soit pour l'année 2022-2023.

Remerciement aux partenaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) souhaite remercier tous les partenaires institutionnels et communautaires qui s'engagent quotidiennement à traduire les objectifs du PCMI 21-26 en actions concrètes sur le terrain, au bénéfice des milliers de personnes en situation d'itinérance, ou à risque de le devenir.

Table des matières

1.	AXE TRANSVERSAL – CONDITIONS DE REUSSITE	1
2.	AXE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2
3.	AXE SANTE ET SERVICES SOCIAUX	3
4.	AXE COHABITATION SOCIALE ET ENJEUX DE JUDICIARISATION	4
5.	AXE EDUCATION, INSERTION ET REVENU	5
6.	PROGRAMME VERS UN CHEZ-SOI	6
7.	ANNEXE :	7



1. Axe transversal – Conditions de réussite

Bilan de l'avancement des travaux 2022-2023

- Financement de formation « OMÉGA dans la communauté » à 320 intervenants œuvrant dans les services d'hébergement d'urgence à Montréal ;
- Mise à jour du site Internet « Santé Montréal » sur les travaux régionaux en itinérance ;
- Participation à la mise à jour du *Plan de surveillance thématique sur l'itinérance au Québec*, document produit dans le cadre du Plan national de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants ;
- Réalisation d'un exercice de dénombrement en octobre 2022 ;
- Mise en place d'un groupe de travail dans l'inclusion d'un Comité consultatif de personnes avec expérience de vie en itinérance à la *Structure de gouvernance montréalaise en itinérance* ;
- Développement d'outils de suivis, dont un tableau de bord, pour mesurer l'avancement des travaux et des indicateurs du Plan concerté 21-26 ;

Les objectifs 2023-2024

- Rédiger et diffuser un rapport montréalais sur le dénombrement 2022 ;
- Poursuivre les travaux sur le mécanisme d'accès coordonné et mise en œuvre du mécanisme ;
- Élaborer des outils de communication pour faire connaître les travaux régionaux en itinérance ;
- Mettre en place un groupe de travail sur les formations nécessaires pour les intervenants du milieu de l'itinérance.



2. Axe hébergement et Logement

Bilan de l'avancement des travaux 2022-2023

- Un total de 1 650 places disponibles dans des sites d'hébergement à Montréal, dont trois nouveaux sites : deux s'adressant aux femmes (39 lits) et un autre aux communautés autochtones (30 lits) ;
- Rédaction d'un plan de contingence des services d'hébergement d'urgence, déployé à trois reprises durant l'hiver 2022-2023 ;
- 1 169 personnes en situation d'itinérance ont obtenu un logement et ont été accompagnées ;
- Développement de 23 nouveaux projets de logement social avec soutien communautaire ;
- Octroi de 107 subventions locatives de courte durée afin de poursuivre l'initiative d'accompagnement de l'Entrée rapide en logement (ERL). Initiative soutenue par 5 organismes.
- Octroi de 347 Programmes de supplément au loyer (PSL) avec accompagnement en collaboration avec l'OMHM

Les objectifs 2023-2024

- Élaborer le mandat et les objectifs du groupe de travail - Maisons de chambres ;
- Mettre en place des mécanismes de collaboration entre les organismes porteurs de projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) ;
- Réviser le mandat et la composition du groupe de travail – Services d'hébergement d'urgence (GT-SHU) ;
- Élaborer des balises régionales sur les Services d'hébergement d'urgence et transitoire en itinérance ;
- Améliorer les mécanismes de diffusion des informations relatives aux places des services d'hébergement d'urgence et transitoire ;



3. Axe santé et services sociaux

Bilan de l'avancement des travaux 2022-2023

- Consolidation et développement des équipes de proximité dans tous les CIUSSS montréalais ;
- Reprise des comités locaux sur la *Stratégie d'accès aux services de santé et services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance* (Stratégie d'accès) ;
- Relance des démarches liées au processus allégé de demande de carte d'assurance maladie pour les personnes en situation d'itinérance (PACAM) ;
- Déploiement des agents de liaison en dépendance dans les urgences hospitalières ;
- Évaluation de deux programmes de gestion de l'alcool (PGA) à Montréal, dont un pour les communautés autochtones. Les résultats de l'évaluation du projet sont attendus en 2023-2024 ;
- Poursuite de la diffusion d'information relative aux travaux régionaux en itinérance par les intervenants du RSSS. Les échanges favorisent le soutien mutuel et le partage de bonnes pratiques entre les agents-pivots en itinérance et les échanges d'information sur les enjeux montréalais avec l'équipe du Service régional de l'itinérance ;
- Tenu de 5 événements de pôles de services et de cliniques mobiles, s'adressant aux personnes en situation d'itinérance, pour effectuer des démarches dans l'obtention d'une carte RAMQ ; l'accès à l'aide sociale ; de documents d'état civil ou dans l'accès à des services juridiques.

Les objectifs 2023-2024

- Déployer de tous les points d'accès à la carte RAMQ ;
- Finaliser l'intégration des agents de liaison autochtones et navigateurs autochtones pour améliorer l'accès aux services de santé et services sociaux ;
- Reprise des rencontres des comités locaux dans tous les établissements.



4. Axe cohabitation sociale et enjeux de judiciarisation

Bilan de l'avancement des travaux 2022-2023

- Déploiement de l'Équipe Mobile de Médiation et d'Intervention Sociale (EMMIS) pour prévenir la judiciarisation dans plusieurs quartiers montréalais.
- Embauche par le SPVM d'une professionnelle civile en développement communautaire aux relations avec les peuples autochtones ;
- Un projet de planification urbaine inclut des personnes en situation d'itinérance dans ses phases de consultation et de déploiement ;
- 21 projets de cohabitation sociale et sensibilisation à l'itinérance soutenus par la Ville de Montréal ;
- Au moins 8 comités locaux en itinérance actifs inclus des plans d'action spécifiques à leurs réalités locales.
- Élargissement des critères d'intégration du Programme d'accompagnement justice itinérance à la Cour (PAJIC) – volets pénal et criminel – visant une admission plus grande des personnes vulnérables ;
- Mise en place d'un nouveau volet du programme PAJTO pour les personnes en liberté à la Cour municipale ;
- Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'accompagnement justice aux personnes autochtones (PAJA) qui permet l'intégration de pratiques culturellement adaptées lors de séances PAJA à la cour municipale ;
- Augmentation du nombre de séances dédiées aux autochtones à la cour municipale (6 séances en 2020 comparativement à 26 séances en 2023) ;
- Augmentation du nombre de personnes recevant un accompagnement dans le cadre du PAJA (126 personnes en 2021, 153 personnes en 2022) ;

Les objectifs 2023-2024

- Développer de nouveaux indicateurs communautaires à l'Axe cohabitation et enjeux de judiciarisation.



5. Axe éducation, insertion et revenu

Bilan de l'avancement des travaux 2022-2023

- Mise en place d'un projet pilote régional de fiducie volontaire ;
- Financement de deux projets de soutien à la sortie carcérale ;
- Soutien à deux projets en réinsertion socioprofessionnelle, dont un projet s'adressant aux jeunes.

Les objectifs 2023-2024

- Poursuite des travaux sur le projet régional de fiducie volontaire.



6. Programme Vers un chez-soi

Bilan annuel de l'avancement des travaux 2022-2023

- Financement de 91 projets communautaires, dont quatre (4) projets qui visent l'amélioration des connaissances sur l'itinérance, notamment chez les communautés LGBTQIA2+ ;
- 1 169 personnes en situation d'itinérance logées, dont 153 personnes en situation d'itinérance chronique ;
- 1 015 personnes ont bénéficié d'un service pour éviter le retour à la rue ou en refuge, de ce nombre 27 % des personnes qui ont obtenu des services de prévention sont issues des Premières nations et des communautés inuites ;
- 2 projets financés ont permis de rendre disponibles 20 logements sociaux avec soutien intégré ;
- Réalisation du Dénombrement 2022 ;
- Réalisation des travaux de consultation sur le mécanisme d'accès coordonné.

Les objectifs 2023-2024

- Poursuite des 91 projets communautaires ;
- Élaboration des balises régionales sur le mécanisme d'accès coordonné. Appel de projets et mise en œuvre de l'accès coordonné
- Rédaction et diffusion du rapport du dénombrement montréalais sur les personnes en situation d'itinérance visible.
- Appel de projets pour le financement des projets communautaires pour la période 2024-2026

7. ANNEXE :

S'UNIR DANS L'ACTION : PLAN CONCERTÉ MONTRÉALAIS EN ITINÉRANCE 2021-2026

VISION

Par une vision intégrée et concertée de santé urbaine, le Plan vise à prévenir les trajectoires qui mènent à une situation d'itinérance et à accompagner les personnes qui s'y trouvent vers la stabilisation de leur situation résidentielle, financière, socioprofessionnelle, juridique et/ou de santé, en tenant compte de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations.

5 axes
24 actions

APPROCHE ADS+

Réflexe d'intégration d'actions spécifiques pour les **jeunes**, les **femmes**, les **Autochtones**, les **âînés** ainsi que les personnes, vivant ou ayant **vécû de l'itinérance**.

INVESTISSEMENTS

Plus de **150 M \$** sur cinq ans (tous financements confondus: PAII, VCS, ICRL, Ville de Montréal, etc.)

Conditions de réussite	Hébergement-Logement	Santé et Services sociaux	Cohabitation sociale et enjeux de judiciarisation	Éducation, insertion et revenu
1. Former et sensibiliser les travailleurs des divers milieux : Diffusion du Guide des bonnes pratiques du CREMIS	6. Prévenir la perte de logement auprès des personnes vulnérables : Projets de prévention des évictions	11. Accompagner les personnes vulnérables dans leur sortie d'établissement : Accompagnement en logement des jeunes à la sortie des centres jeunesse	15. Favoriser la communication et la sensibilisation en lien avec la cohabitation sociale et la réalité de l'itinérance	21. Améliorer la préparation de la sortie d'un établissement carcéral
2. Participer à l'approfondissement des connaissances et le suivi des données : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance	7. Diminuer les obstacles entourant l' accès à un hébergement ou à un logement : 45 organismes inscrits à l'accès coordonné	12. Développer ou consolider les activités de démarchage, de détection, d'évaluation et d'intervention spécialisées en dépendance : Rehaussement de l'offre de services en dépendance	16. Prévenir la judiciarisation : Équipe EMMIS de la ville de Montréal 17. Intervenir de manière inclusive dans le partage de l'espace public : Équipes mixtes SPVM - Santé	22. Faciliter l'accès et la gestion d'un revenu : Création de fiducies régionales volontaires
3. Favoriser la participation des personnes ayant un vécu expérientiel en itinérance : Mise sur pied d'un Comité consultatif	8. Améliorer l'offre de services en hébergement d'urgence et de transition : 1 600 lits d'hébergement d'urgence et transitoire 24h/7j à l'année	13. Mettre en œuvre la Stratégie d'accès aux services de santé et services sociaux : Équipes de proximité sur l'ensemble du territoire	18. Favoriser la déjudiciarisation : Programme d'accompagnement justice aux personnes autochtones 19. Favoriser l'accès au programme de déjudiciarisation	23. Soutenir les projets qui visent l' insertion socioprofessionnelle
4. Favoriser la concertation et la mobilisation : Gouvernance régionale en itinérance	9. Développer et améliorer l'offre de services en logement transitoire et permanent : 300 logements sociaux construits et plus de 1 000 personnes accompagnées en logement	14. Améliorer les arrimages entre le réseau de la santé, le milieu communautaire et les partenaires intersectoriels : Agents pivots et accès à la RAMQ	20. Harmoniser les pratiques de cohabitation sociale sur l'ensemble du territoire : 8 Comités locaux sur les enjeux de cohabitation	24. Sensibiliser et mobiliser les acteurs du secteur de l'éducation à la lutte à l'itinérance
5. Instaurer un système d'accès coordonné	10. Améliorer la concertation dans les projets d'hébergement d'urgence ou de logement	Pour consulter le Plan: sante.montreal.qc.ca		



Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec